

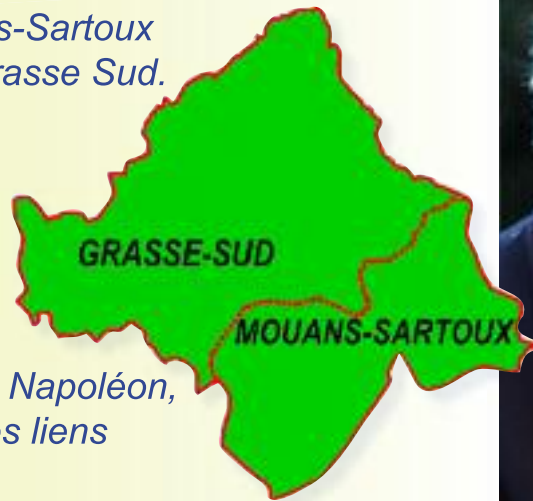
Avec vous, pour Grasse pour Mouans-Sartoux

Élections départementales des 22 et 29 mars 2015



Votre nouveau canton Grasse Sud - Mouans-Sartoux

Le nouveau canton réunit Mouans-Sartoux et les hameaux et quartiers de Grasse Sud. C'est un territoire cohérent, avec une histoire, une économie et une culture communes au coeur du Pays grassois. Les paysages, les plantes à parfum, la parfumerie, une activité économique importante, la Route Napoléon, le canal de la Siagne, ont créé des liens associatifs et humains.



Mouans-Sartoux avec Le Plan, Plascassier, Saint-Mathieu, Saint-Claude, la Gare, les Aspres, Saint-Antoine, Saint-Jacques, le sud du centre ville



Nous sommes soutenus par
André ASCHIERI
Maire de Mouans-Sartoux
Vice-président de Pays de Grasse

Élections départementales des 22 et 29 mars 2015



Marie-Louise
GOURDON

Jean-Raymond
VINCIGUERRA

Marie-Louise GOURDON : « Adjointe d'André ASCHIERI, maire de Mouans-Sartoux, depuis 30 ans, conseillère générale de Mouans-Sartoux depuis 2008, Vice-présidente de la communauté d'agglomération de Pays de Grasse, je me consacre à 100 % à ces missions dans l'objectif d'améliorer la vie des habitants. Cela me permet de bien connaître les dossiers et les enjeux de notre territoire. »

Dans l'hémicycle du Conseil général



Le cinéma La Strada, bientôt 2 salles de plus !



Pose de la première pierre du collège de Pégomas



Les élus sur le terrain par tous les temps ici avec les parents d'élèves pour le collège de Pégomas



MON ACTION, MES RÉSULTATS :

création et organisation du Festival du livre depuis 27 ans (50 000 visiteurs), création du cinéma La Strada (300 000 entrées/an) et de la médiathèque (6500 adhérents), centre culturel et école de musique, Château, foire aux santons, marché gourmand...

Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Pays de Grasse : programmes de logements pour actifs, développement de l'économie sociale et solidaire, insertion des jeunes...

Conseillère générale du canton de Mouans-Sartoux/Mougins : aménagement et sécurisation des routes départementales de La Roquette, de Plascassier, de Pégomas, avec trottoirs, pistes cyclables et éclairage public.

Soutien au projet de sortie de la pénétrante Cannes-Grasse à La Paoute, au Plan de Grasse. Mise en accessibilité des équipements et des voies pour les personnes en situation de handicap, aménagements et rénovations pour les collèges des Campelières et la Chênaie. Soutien aux projets des associations et des communes, participation aux nombreuses fêtes et manifestations, Assemblées Générales des associations.

Pour Mouans-Sartoux : 140 000 € par an pour les associations sportives, culturelles et sociales.

Pour les travaux de la commune : 1,8 million € de subventions du Conseil général (bassin d'eau potable, caserne des pompiers, rues du village, parc du Château, ...)



Inauguration du nouveau pont de Siagne



Inauguration de l'échangeur Rouquier



Contre les nuisances aériennes

L'espace jeunesse du Festival du Livre de Mouans-Sartoux



Décorée de la Légion d'Honneur par A. Aschieri

Mougins-Le Haut : aménagement du rond-point d'accès



La Roquette : feu alternatif pour sécuriser la traversée du village



Nuisances sonores de la pénétrante : murs et revêtement antibruit



Mouans-Sartoux : sécurisation de la route de Plascassier



Journée d'hommage aux Harkis à Mouans-Sartoux et commémoration du génocide arménien



Jean-Raymond VINCIGUERRA : « Avec les associations, depuis 30 ans, je suis de tous les combats environnementaux de notre département, du refus de l'A8bis à la protection de la nature, pour une gestion différente des déchets et pour la maîtrise des risques sanitaires et technologiques. Mon élection au Conseil général en 1998 a renforcé ces actions. »

Aménagements des échangeurs de la pénétrante Cannes-Grasse

Réunion publique contre l'incinérateur



Madame, Monsieur,

Nous avons décidé de nous présenter aux élections départementales. Tous deux élus des précédents cantons de Mouans-Sartoux et Grasse-sud, nous travaillons depuis de nombreuses années à améliorer votre vie quotidienne. Nos résultats, nos succès, sur les actions passées ou en cours sont une réalité :

nous avons tenu parole et rempli nos engagements. Avec les associations, avec vous, tous ensemble comme nous l'avons toujours fait, nous trouverons des solutions pour l'éducation, pour nos enfants, pour favoriser le travail, le logement, la culture, pour nos sportifs et pour répondre aux attentes des plus fragiles. Investis de votre confiance, nous continuerons, en tant qu'élus départementaux, à travailler avec les élus de Grasse et de Mouans-Sartoux. Au Conseil départemental, nous continuerons d'exercer notre liberté d'expression, d'action et de négociation. **Avec vous, pour Grasse, pour Mouans-Sartoux, vous pourrez compter sur nous.**



Marie-Louise GOURDON

Adjointe au maire de Mouans-Sartoux
Conseillère générale
Vice-présidente de Pays de Grasse
Créatrice du Festival du Livre et du cinéma
La Strada de Mouans-Sartoux
Chevalier de la Légion d'honneur

Jean-Raymond VINCIGUERRA
Conseiller général Grasse Sud depuis 1998
Député suppléant d'André ASCHIERI
de 1997 à 2002

Conseiller municipal de Grasse
de 1995 à 2001 et de 2008 à 2014
Président de FARE Sud

(Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement)



Avec nos deux remplaçants,
Brigitte DEKEYSER
infirmière hospitalière
responsable associative
et Jean-Claude GIRONE
expert comptable



Réélu en 2004 et 2011, j'ai consacré mon énergie aux grands dossiers du département et du Pays Grassois.

Le plan départemental des déchets :

Il ne remplit toujours pas les exigences de la Loi Grenelle. Je veux obtenir de l'Assemblée départementale un traitement des déchets qui respecte notre environnement.

L'Opération d'intérêt national de la basse vallée du Var :

L'urbanisation intense d'un site fragile, entraîne l'exposition des personnes et des biens au risque inondation et une consommation irréversible des terres agricoles et des secteurs naturels.

La concentration des financements conduit à "oublier" Sophia-Antipolis.

La métropolisation du département :

Je refuse qu'une métropole unique regroupe la totalité du département. Grasse, Cannes et Antibes n'ont pas vocation à être administrées depuis Nice.

J'ai respecté les 3 engagements pris en 2011 :

1. Le projet d'incinérateur d'ordures ménagères à Grasse a été annulé,
2. La première pierre du collège de Pégomas a été posée en décembre 2014 et son financement voté.
3. Achever la pénétrante Cannes-Grasse et réaliser les échanges programmés avec le réseau urbain. La Déclaration d'Utilité Publique du dernier tronçon de la

Pénétrante Cannes-Grasse a été signée à l'été 2014, les échangeurs sont soit mis en service, soit en cours de réalisation.

Je reste engagé dans l'intérêt des habitants du canton.

Sécurité : une priorité et une préoccupation de tous les instants

Saint-Jacques : réunion d'informations sur les déchets et l'incinérateur



Le Conseil départemental, c'est les solidarités : crèches, insertion, handicap, APA, maintien à domicile pour les seniors, maisons de retraite

Aider les personnes handicapées

Circuler en bus, en train, bénéficier d'aides pour les gestes quotidiens, travailler, assister aux spectacles, c'est la plus humaine des exigences.

La MDPH, maison départementale des personnes handicapées, a été créée par le Conseil départemental pour centraliser tous les dossiers : cartes d'invalidité, allocations, aménagements des logements pour l'accessibilité et autres actions.

Le Département a déjà rendu accessibles une partie des bus et des arrêts de bus.

Il finance les établissements éducatifs, les centres de travail ainsi que les maisons de retraite pour handicapés.

Le handicap est l'une des priorités que nous nous sommes fixée.

Nous avons fait avancer beaucoup de dossiers. Nous continuerons.

Il reste encore beaucoup à faire.



La petite enfance

Le Département aide financièrement les communes à **créer des crèches** pour aider les jeunes ménages. Le nombre d'assistantes



maternelles se développe.

Ce que nous proposons : le financement des crèches doit être maintenu et développé.

Aider les personnes âgées

Les solidarités, c'est la grande compétence du Département, **515 millions d'euros** dont 145 M€ pour les personnes âgées : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), aide à domicile, maisons de retraite, télé-alarme...

Ce que nous avons obtenu :

- Que le Département impose **20 % de places sociales** dans les maisons de retraite qui relèvent du Conseil départemental. Il atteint même aujourd'hui 30 % ! Coût d'une place d'aide sociale : 1700 €/mois. Beaucoup plus dans le privé. C'est souvent inaccessible pour les budgets modestes.

Ce que nous proposons :

- **Création d'un Centre de ressources et d'informations Seniors et d'un Numéro Vert** pour les familles concernées : conseils, démarches à effectuer pour le maintien à domicile, pour l'APA, pour l'accès aux places à l'aide sociale dans les



maisons de retraite, création d'un listing d'aides à domicile, d'infirmiers, d'accompagnants et de maisons de retraite.

- **Création de foyers-logements** solutions intermédiaires entre le maintien à domicile et la maison de retraite.

Accessibilité des arrêts de bus aux personnes handicapées



La sécurité incendie : une compétence du Conseil départemental



Les chantiers d'insertion et les centres d'éducation professionnels sont financés par le Conseil général



Le Conseil départemental, c'est la vie au coeur des territoires : éducation, collèges, insertion professionnelle, culture, sports

Vivre ensemble

Education et collèges

Le Département construit les collèges, les gymnases et les entretient. Il gère le personnel hors Education nationale.

Qu'avons-nous obtenu pour les collèges :

- la construction du collège de Pégomas.
- rénovation progressive du collège Les Jasmins (Segpa, plateau sportif, gymnase) depuis 2011 et du collège Canteperdrix.
- la rénovation du collège des Campelières en attendant sa reconstruction sur site.
- l'aménagement d'un espace de récréation pour les collégiens de La Chênaie à Mouans-Sartoux.
- nous avons soutenu les projets éducatifs et les échanges linguistiques des collèges de nos cantons.

Ce que nous proposons :

- **amélioration de la restauration scolaire** par l'augmentation la part du bio et des produits locaux dans l'assiette des collégiens.



Des écoliers ramassent des pommes de terre à la régie agricole de Mouans-Sartoux pour la cantine 100 % bio

- **des éducateurs** du Conseil départemental mis à disposition des collèges.
- **création d'un Espace des Parents** dans les collèges.

La démocratie et la solidarité fondent notre République. Elles ont besoin, pour s'épanouir, de la sécurité et de la laïcité. Il est de la responsabilité des élus, des responsables associatifs, des forces de sécurité, de travailler au rassemblement de toutes les volontés, de toutes les forces, afin de permettre l'égalité des chances dans l'égalité des territoires. La liberté est ce qui nous unit. La liberté de conscience et la liberté d'expression ne sont pas négociables. Tant d'hommes et de femmes de notre pays sont morts pour la liberté et pour la France.



Le monde associatif, les clubs sportifs, les médiathèques, les foyers du troisième âge, les jardins publics, les lieux où les générations se rencontrent, sont le ciment d'une vie en société partagée, qui peut vaincre les solitudes, faire émerger les projets et stimuler les élans positifs. L'éducation, la culture, la formation, l'accompagnement, la solidarité, en même temps que le respect des règles républicaines, des droits et des devoirs du citoyen favorisent un Vivre ensemble épanouissant.

Marie-Louise GOURDON
Jean-Raymond VINCIGUERRA

Le collège des Jasmins au Plan de Grasse connaît une rénovation progressive



La « pièce verte » du collège La Chênaie» de Mouans-Sartoux



Echange linguistique entre des collégiens de La Chênaie et des collégiens espagnols



Les voyages de la mémoire à Auschwitz pour les collégiens



Avec mon « conseiller général jeune », Giuseppe



La qualité de la vie, c'est la qualité de l'environnement et du cadre de vie

Des solutions pour mieux gérer les déchets

Notre objectif :

La loi Grenelle, respectueuse de l'environnement et du contribuable, doit être intégralement appliquée dans notre département.

Ce que nous proposons :

- Collecter séparément les déchets secs et les déchets biodégradables
 - Développer le compostage de jardin dans l'habitat individuel
 - Multiplier les colonnes d'apport volontaire (verre et journaux)
 - Créer des déchetteries pour valoriser les encombrants
- Afin de réduire la quantité des déchets, mieux trier, recycler plus et réduire les coûts pour le particulier et la collectivité.

- Nous avons réussi à faire annuler le projet d'incinérateur qui était surdimensionné et fort coûteux pour les contribuables.

Il faut créer les équipements de proximité que la loi Grenelle exige : centres de tri des déchets secs, centres de compostage des déchets humides, centres de stockage des déchets secs non recyclables.

Pour sortir du tout-incinération.



Les énergies

La transition énergétique :

L'important c'est de consommer moins.

- L'avenir ce sont les bâtiments à énergie positive et la rénovation de l'existant pour réduire le coût en énergie.
- Les bâtiments publics doivent respecter cette contrainte.

Ce que nous proposons :

le Département doit à nouveau subventionner l'isolation thermique en complément de l'Etat, pour le privé.

- Aider à la création d'entreprises spécialisées dans la transition énergétique.

Inondations du Grand Vallon

Il faut continuer à subventionner les Plans d'Aménagement et de Prévention des Inondations afin de protéger les personnes et les biens.



Agriculture : production locale qualité de l'alimentation



La plaine de St-Marc au Plan de Grasse

L'agriculture de proximité a sa place aussi près que possible des habitants

- Ce que nous proposons : intensifier l'aide à l'installation des agriculteurs, aider les communes à créer des espaces verts dans les quartiers urbains, se fournir localement pour la restauration scolaire.

Production locale = produits de qualité meilleurs pour la santé plus de goût moins d'énergie gaspillée.



Mouans-Sartoux, le village, une rue



Le Plan de Grasse, le lavoir et le village



Le village de Plascassier



Le hameau de St-Mathieu

Le Conseil départemental s'occupe de notre quotidien : routes, déplacements, transports en commun, énergies, déchets...



Les routes sont saturées : quelles solutions ?

Constat : augmentation importante du nombre d'habitants, du trafic, du nombre de véhicules sur les routes

Des priorités :

- 1/ Améliorer les liaisons :
 - de Grasse vers l'Ouest et le Var
 - de Grasse et Mouans-Sartoux vers Sophia
 - du Pays grassois vers le pays cannois.
- 2/ Mieux desservir nos deux gares TER de Grasse et Mouans.

Ce qui est fait :

- Les différents tronçons de la Liaison Intercommunale de la Siagne.
- La sécurisation des routes départementales de Plascassier, Pégomas, La Roquette à Mouans-Sartoux.
- Les échangeurs de la pénétrante Cannes-Grasse (Castors, Rouquier)

En cours :

- Sortie de la pénétrante de La Paoute vers Le Plan
- Achèvement de la pénétrante jusqu'au stade Jean-Girard.

Nos propositions :

Développement du transport collectif.

Ces réalisations routières doivent accueillir des lignes de transport en commun tout comme les voies importantes avec lesquelles elles sont connectées

- la liaison entre le grand centre de Grasse et celui de Mouans-Sartoux
- l'ancienne voie des CP du Tignet à Grasse.
- la totalité de la pénétrante lorsqu'elle sera achevée.

Alors nous aurons un réseau de transport collectif complet au service des habitants.

Des parkings multimodaux et de covoiturage pour inciter à l'utilisation des transports en commun.

Des pistes cyclables sécurisées.

Nous continuerons d'être le lien entre la population et ses associations, l'agglomération de Grasse et le Conseil général pour mettre en place rapidement ces solutions.



2017 : deux trains/heure sur la ligne Cannes-Grasse, une véritable amélioration des déplacements

2017 : la sortie de la pénétrante à La Paoute vers Le Plan va fluidifier le trafic à Mouans-Sartoux, au sud et à l'ouest de Grasse



Créer des TCSP : de Grasse vers l'ouest, vers Mouans-Sartoux et Sophia (Transports en Commun en Site Propre)



Vue sur St-Claude et le quartier de la gare



Vue sur les Aspres et les Fleurs de Grasse



Vue générale de Saint-Antoine



Quartier Saint-Jacques



Le château de Mouans-Sartoux



Maire de Mouans-Sartoux
Officier de la Légion d'Honneur

Adhérez au comité de soutien
présidé par André ASCHIERI
sur nos sites web et Facebook
dans les permanences

Deux permanences pour vous accueillir :
- **Mouans-Sartoux** : 25, route de Cannes
- **Plan de Grasse** : 6, avenue Louis Cauvin
du lundi au vendredi de 16 à 18 h
le samedi de 10 à 12 h



www.gourdonvinciguerra2015.fr
www.marielouisegourdon.fr
gourdon.vinciguerra@gmail.com
07 71 26 69 23



Avec le soutien d'André ASCHIERI

« Marie-Louise GOURDON et Jean-Raymond VINCIGUERRA travaillent avec conviction et dans votre intérêt depuis de nombreuses années pour Mouans-Sartoux et Grasse, sans esprit partisan, avec des gens de tous horizons, avec les associations, avec tous les élus.
Vous pouvez leur faire confiance ! »

RÉUNIONS PUBLIQUES

SAINT-JACQUES

mercredi 11 mars
19 h - salle municipale

MOUANS-SARTOUX

mardi 17 mars
19 h - salle Léo Lagrange

LE PLAN DE GRASSE

jeudi 19 mars
19 h - salle du Trinquet

LES RENDEZ-VOUS dans votre quartier commerçants, sorties d'écoles et réunions

Saint-Mathieu - mardi 3 mars

réunion au Cercle Saint-Mathieu à 18 h

Journée à Plascassier - lundi 9 mars

sortie des écoles et commerçants

Pot de l'amitié à 18 h à l'auberge St-Donat

Journée Les Aspres-Fleurs de Grasse

mardi 10 mars, écoles et commerçants

Pot de l'amitié à 17 h

Journée à Saint-Jacques

Mercredi 11 mars

sortie d'écoles et commerçants

Journée à Saint-Antoine - jeudi 12 mars

sortie des écoles et commerçants

Réunion à 19 h en mairie annexe

Saint-Mathieu - vendredi 13 mars

sortie d'école

Journées à Mouans-Sartoux

lundi 16, mardi 17, mercredi 18 mars

sortie des écoles et commerçants

Journée au Plan de Grasse - jeudi 19 mars :

sortie des écoles et commerçants

Journée à Saint-Claude - vendredi 20 mars

sortie des écoles et commerçants

Réunion à 18 h - salle Éric, mairie annexe

ils reçoivent le soutien du PS, EELV, PRG et MRC

Dès le premier tour

votez Marie-Louise GOURDON et Jean-Raymond VINCIGUERRA

